



Licence 3<sup>ème</sup> année

# ADMINISTRATION PUBLIQUE à distance

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à  
Distance (Cned) de Lille

Année universitaire 2019 - 2020

## Objectifs

Diplôme national qui vise à préparer les étudiants aux concours des 3 fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

La formation doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances exigées par les programmes des concours administratifs, ainsi que les méthodes appropriées aux épreuves écrites et orales de ces concours.

La formation est réalisée sur une année universitaire (septembre 2019 - juin 2020).

## Public concerné

Les étudiants titulaires d'une L2 Droit, Economique ou AES.

Les titulaires d'un BAC+2 (autres Licences 2<sup>ème</sup> année, D.U.T., B.T.S. ...).

Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.). Renseignez-vous auprès du service UP & PRO de l'Université de Poitiers [upro.univ-poitiers.fr](http://upro.univ-poitiers.fr) ou ☎ 05.49.45.44.60.

Les étudiants en situation d'handicap devront s'inscrire **exclusivement** sur le centre de Poitiers pour plus de possibilités dans les aménagements demandés.

# Coût de la formation

## O Inscription à titre individuel :

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 90 € sur le site du CNOUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

### **Paiement à effectuer auprès de l'IPAG**

- ⇒ Droits universitaires : ..... 170,00 € (tarif 2018/2019)
- ⇒ Journées de regroupement : ..... 450,00 € (230,00 € tarif redoublant)

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une bourse de l'enseignement Supérieur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – [bourses@crous-poitiers.fr](mailto:bourses@crous-poitiers.fr)

ou  
- d'une allocation diversité dans la fonction publique - informations auprès de la Préfecture de région/de Département du lieu de résidence.

### **Paiement à effectuer auprès du CNED de Lille**

- Formation complète (réf. P6M33) : 680,00 € (possibilité de paiement échelonné)
  - Format numérique sur la plateforme du CNED
  - Option papier en sus : 99,00 €
- Formation spéciale redoublant (pack redoublant réf. P6M35) : 350,00 €

**Nouveau !**

## O Inscription au titre de la Formation Continue :

*Vous êtes en reprise d'études, demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique,...*  
*Vous devez prendre contact avec le service commun de l'Université, UP&PRO, qui vous accompagnera dans votre démarche VAE et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue. UP&PRO - Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - 86000 POITIERS - ☎ 05.49.45.44.60*  
*Adresse électronique : [up-pro@univ-poitiers.fr](mailto:up-pro@univ-poitiers.fr) - Site Web : <http://uppro.univ-poitiers.fr>*

**ATTENTION**

### **Inscription pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'Université de Poitiers :**

Si votre admission est acceptée, vous devez demander le **transfert de votre dossier universitaire auprès de l'Université d'origine** afin de pouvoir accomplir les formalités d'inscription définitives à l'IPAG-CIMP.

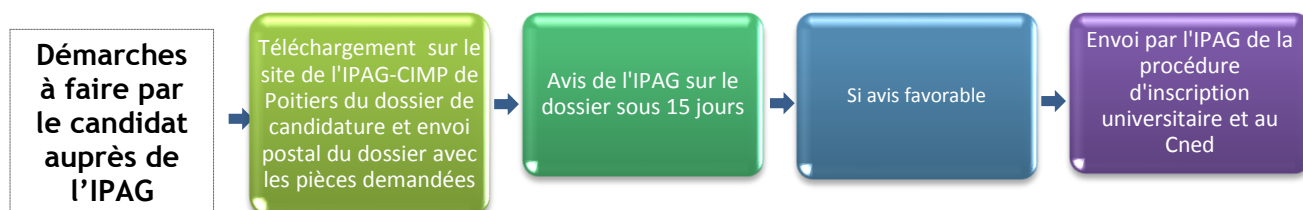
# Enseignements :

document non contractuel

<p><b>SEMESTRE 5 : (30 ECTS)</b></p> <p><b>UNITE 1 : Connaissances de l'administration publique</b> Politiques publiques Finances de l'État et finances locales Nouvelle Gestion Publique Institutions et Droit Administratif Général</p> <p><b>UNITE 2 : Enseignements complémentaires</b> GRH Droit de la fonction publique</p> <p><b>UNITE 3 : Outils transversaux</b> Méthodologie écrite des concours Langue étrangère : Anglais</p>	<p><b>SEMESTRE 6 : (30 ECTS)</b></p> <p><b>UNITE 1 : Connaissances de l'administration publique</b> Relations Internationales Institutions européennes Actions publiques dans le cadre de l'UE</p> <p><b>UNITE 2 : Enseignements complémentaires</b> Politiques économiques et sociales Histoire de l'administration publique</p> <p><b>UNITE 3 : Enseignements transversaux</b> Préparation orale des concours Langue étrangère : Anglais</p>
<p><b>Enseignement à distance</b></p>	<p>Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de ses activités professionnelles et de son rythme personnel de travail.</p> <p>Vous disposez d'un accès au site de la Licence Administration Publique sur <a href="http://Cned.fr">Cned.fr</a>, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum inscrits, et une classe virtuelle.</p> <p>Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation.</p> <p>Les copies sont retournées à leurs auteurs, notées, commentées vous pourrez télécharger le corrigé-type.</p>
<p><b>Journées de regroupements</b></p>	<p>La formation comporte 3 journées de regroupement (dates non définies à ce jour) permettant ainsi aux étudiants d'exposer les difficultés rencontrées, d'obtenir des compléments d'information sur les cours, d'approfondir certaines notions et de s'entraîner à l'épreuve orale exposé-discussion prévue à l'examen.</p> <p>Ces journées ont lieu dans différents IPAG/CPAG partenaires : Aix-en-Provence, Fort-de-France, Nouvelle-Calédonie, Paris, Poitiers, Toulouse, Reims, L'Ile de la Réunion. L'ouverture de ces centres partenaires est soumise à un seuil minimum d'étudiants inscrits.</p> <p><b>L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire.</b></p>
<p><b>Examen Et Réinscription</b></p>	<p>La première session a lieu pendant une semaine, deuxième quinzaine de juin et la seconde session première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des 6 unités d'enseignement capitalisables.</p> <p><b>1<sup>ère</sup> session d'examen de juin 2020</b> : dans le même centre que celui des journées de regroupements.</p> <p><b>2<sup>ème</sup> session d'examen de septembre 2020</b> : Poitiers et les centres de Fort de France, l'Ile de la Réunion et Nouméa (si ouverture).</p> <p><b>L'étudiant "redoublant" doit obligatoirement procéder à une réinscription à l'Université de Poitiers (170,00 €), s'inscrire aux journées de regroupement, tarif redoublant (230,00 €) et au CNED de Lille (voir tarif redoublant).</b></p> <p>Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.</p> <p><b><u>Concernant les étudiants boursiers ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, de toutes les copies envoyées à correction avant la 1<sup>ère</sup> session d'examen de juin et de la présence à ou aux session(s) d'examens.</u></b></p>

# Modalités d'inscriptions à faire auprès de l'IPAG-CIMP de Poitiers

Vous devez constituer un dossier de candidature et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.



## Retrait des dossiers par internet :

IPAG-CIMP  
Bâtiment A1  
2 rue Jean Carbonnier  
TSA 81100  
86073 POITIERS Cedex 9  
Tél.05.49.45.40.90  
Courriel : [ipagdistance@univ-poitiers.fr](mailto:ipagdistance@univ-poitiers.fr)  
<http://ipag.univ-poitiers.fr>

**Date limite de réception des dossiers de candidature : le 7 novembre 2019**  
**(pour l'année universitaire 2019/2020)**  
**Fin des inscriptions universitaires le 21 novembre 2019**



**Candidatez le plus tôt possible afin de, si-admission, commencer la formation dès le mois de septembre**

[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)

## IPAG-CIMP

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |  
+33 05 49 45 40 90 | [ipag@univ-poitiers.fr](mailto:ipag@univ-poitiers.fr) | [ipag.univ-poitiers.fr](http://ipag.univ-poitiers.fr)

